

ETAT DES LIEUX DU FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTES INSTANCES REMOISES D'AIDE SOCIALE

STRUCTURES	AIDE ALIMENTAIRE	PORTAGE DE COLIS ALIMENTAIRE	MODALITES DE FONCTIONNEMENT	AUTRES AIDES – DIVERS	GENS DU VOYAGE	PERSONNES SANS DOMICILE ET/OU MARAUDES
CCAS	Delivrance de colis gratuit pour les bénéficiaires de l'épicerie, en respectant les jours et heures de rendez-vous déjà fixés, y compris pour les bénéficiaires de SOS Bébés ayant un accès à l'épicerie en cours → Toute personne bénéficiaire ne pouvant se déplacer : fournir une procuration à un tiers + carte d'accès à l'épicerie + pièce d'identité → Pour les bénéficiaires isolés ayant des problèmes de santé, handicap appeler l'épicerie pour mettre en place un portage à domicile par le biais de la Croix Rouge française	→ Colis d'urgence sur demande d'un travailleur social exclusivement par téléphone (03.26.04.31.75 ou 03.26.46.86.28) ou par mail colis.urgence@reims.fr Conditionné à la transmission d'un dossier de demande d'accès à l'épicerie sociale	Permanences téléphoniques tous les matins 03.26.40.26.26 de 8 h 30 à 11 h 45	Demandes de chèques d'accompagnement personnalisé ou d'accès à l'épicerie sociale par mail enquetes.ccas@reims.fr	Permanences physiques : . Terrain La Neuvillette Les lundis et jeudis de 8 h 30 à 11 h . Terrain Reims Bétheny Les mardis et vendredis de 8 h 30 à 11 h Appeler le CSU 03.26.77.74.55 pour tous problèmes techniques en dehors de ces horaires	Un travailleur social en lien avec la Police Municipale et Nationale, le SIAO, le SAMU Social et le 115
Croix Rouge française	Portage de courses pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale isolées âgées, en situation de handicap ou malades	Mise en place de conciergeries solidaires pour le portage de courses aux personnes isolées				Maraudes tous les soirs de 20 h à 24 h
Armée du Salut	 → Distribution de produits secs pour leurs publics selon approvisionnement de la Banque Alimentaire, ou besoins urgents d'autres populations → Bons alimentaires aux personnes âgées en complément → Possibilité de distribuer des produits bébés 	→ Distribution dans les hôtels pour les familles avec enfants désignées par le SIAO				
Secours Populaire	→ Distribution de colis alimentaire pour les familles identifiées par les 6 permanences d'accueil 3 après-midi par semaine, sur rendezvous	→ Possibilité de dépôts de colis alimentaire aux personnes isolées ne pouvant se déplacer				Suspension des permanences de rue
Département de la Marne			Permanences téléphoniques pour la constitution de demandes d'aide ou d'accès à l'épicerie sociale Possibilité d'intervention en cas d'urgence repérée en PMI et protection de l'enfance			
Service social étudiant CROUS et URCA	Don d'urgence à titre alimentaire sous forme de ecarte alimentaire ou d'une aide financière sous forme de virement à l'étudiant. Demande d'accès à l'épicerie sociale et AGORAé le dépannage alimentaire en urgence		Sajia Ghiyati à contacter sghiyati@crous-reims.fr 06 27 93 40 45 Les assistantes sociales CROUS assurent l'accompagnement des étudiants par téléphone et par mail pour les collègues de l'URCA à marie-francoise.hautavoine@univ-reims.fr cindy.szewczyk@univ-reims.fr Ils peuvent nous joindre par mail au service-social.reims@crous-reims.fr assuré par le secrétariat.			



de Reims

STRUCTURES	AIDE ALIMENTAIRE	PORTAGE DE COLIS ALIMENTAIRE	MODALITES DE FONCTIONNEMENT	AUTRES AIDES – DIVERS	GENS DU VOYAGE	PERSONNES SANS DOMICILE ET/OU MARAUDES
AGORAé	Les épiceries sociales étudiantes sont ouvertes aux jours et horaires suivants, sur présentation d'une pièce d'identité :					
	Agoraé Croix Rouge : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 14 h à 17 h					
	Agoraé Moulin de la Housse : jeudi, vendredi et samedi de 14 h à 17 h					
Société Saint Vincent de Paul	Portage de colis alimentaire pour les bénéficiaires étant déjà pris en charge par l'association		 → Accueil 110 rue Gambetta fermé → Contact téléphonique avec les personnes visitées habituellement 			
ASSOR	Préparation de 400 sandwichs ou barquette de repas pour le midi et le soir pour les personnes qui se présentent à ASSOR à partir de 11 h 30	Livraison sur les lieux de résidence des personnes : - en squat - à l'hôtel, désignées par le 115 - à la rue	Equipe présente du lundi au vendredi de 9 h 30 à 15 h pour les besoins primaires	Sur place : . Douches . Laver et sécher du linge Ouverture du bureau des domiciliations de 8 h à 9 h et de 15 h à 17 h		
ASERCA	Colis alimentaires délivrés aux étudiants démunis					
Banque Alimentaire	Approvisionnement normal aux différentes structures habituelles ayant un conventionnement avec la Banque Alimentaire					
Les Restos du Cœur	FERME					
Entraide Protestante	FERME					
SOS BEBES	Possibilité aux CHRS de s'approvisionner en lait maternisé au local de la résidence Equilibre en appelant au 03.26.47.78.80 Autres produits : possibilité d'approvisionnement du local SOS bébés lorsque la Banque Alimentaire sera en rupture de produits bébés					
Secours Catholique	FERME		Accueil téléphonique : Emeline Dantigny 06.74.08.72.36 emeline.dantigny@secours- catholique.org Chantal Guizelin			



ETAT DES LIEUX DU FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTES INSTANCES REMOISES D'AIDE SOCIALE

de Reims	
	06.84.53.71.92
	chantal.guizelin@laposte.net
	Philippe Tribot
	Philippe Tribot 06.43.83.03.96
	philippe.tribot@orange.fr

STRUCTURES	AIDE ALIMENTAIRE	PORTAGE DE COLIS ALIMENTAIRE	MODALITES DE FONCTIONNEMENT	AUTRES AIDES – DIVERS	GENS DU VOYAGE	PERSONNES SANS DOMICILE ET/OU MARAUDES
CLIC ORRPA/ CSU Police municipale		CLIC: Portage de kits de 1 ^{ère} nécessité par les bénévoles aux usagers repérés sur une liste partagée (Ville, Petits Frères des Pauvres, ORRPA, Unis-Cités, DDCSPP) après évaluation de la situation par téléphone	CLIC: Pas d'accueil physique Permanences téléphoniques et administratives 9 h 12 h 14 h 16 h 30 03 26 88 40 86 Le CLIC contacte tous les jours 100 à 150 personnes connues dans fichiers CLIC et MAIA CSU police municipale: Reçoit les appels téléphoniques et contacte les habitants inscrits sur un registre en raison de leur vulnérabilité: personnes isolées, handicapées, âgées de 65 ans et + ou âgées de 60 ans et inaptes au travail. Les habitants concernés peuvent demander à être inscrit sur ce fichier en contactant le CSU 03 26 77 74 55			